

***DIX MOIS D'ÉCOLE ET D'OPÉRA***

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
A RETOURNER AVANT LE 21 MARS 2019**

**UN PARTENARIAT**

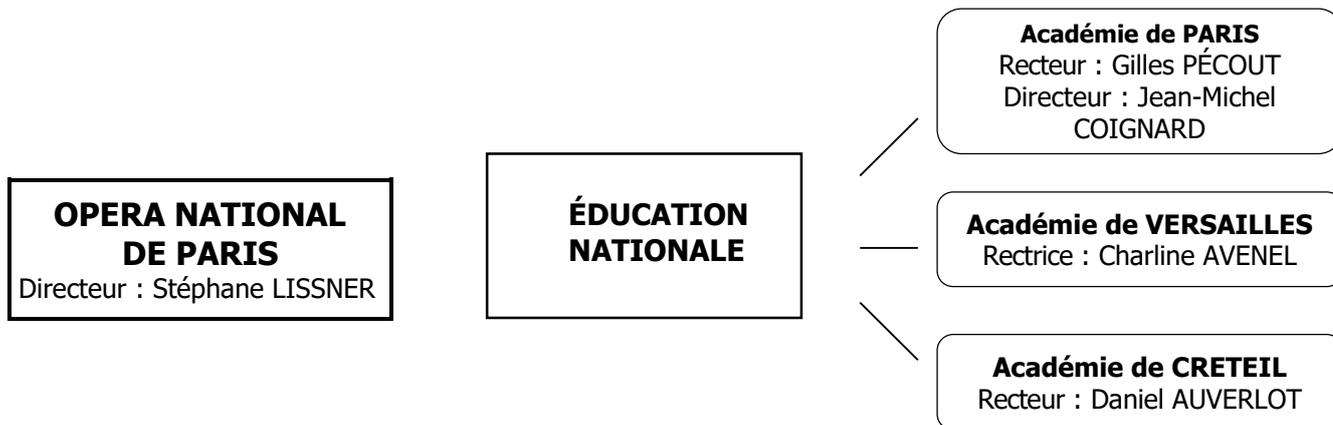
**OPÉRA NATIONAL DE PARIS**

**ÉDUCATION NATIONALE**

*Dix Mois d'École et d'Opéra*  
Tél : 01 40 01 20 61 ou 01 40 01 20 96 ou 01 40 01 81 44  
[dmeo@operadeparis.fr](mailto:dmeo@operadeparis.fr)

# STRUCTURE DU PROGRAMME

## UNE CONVENTION



## UN COMITÉ DE PILOTAGE

Opéra national de Paris (Académie) - Académies de Paris, Versailles, Créteil

## UN PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

### A l'Opéra

Visite des lieux de l'Opéra de Paris,  
Rencontres avec les personnels,  
Spectacles en répétition et en représentation dans les grandes salles,  
Ateliers de pratique artistique.

### Dans les écoles et les structures culturelles ou administratives de proximité

Ateliers de pratique artistique, expositions, films, maquettes, spectacles...  
Travail en interdisciplinarité sur les projets pédagogiques  
Productions écrites, plastiques ; réalisation de courts métrages ; sites internet, blogs...

## UNE EQUIPE

Claire BLETTERY

Tél : 01 40 01 20 96

[cblettery@operadeparis.fr](mailto:cblettery@operadeparis.fr)

Dominique LAUDET

Tél : 01 40 01 20 61

[dlaudet@operadeparis.fr](mailto:dlaudet@operadeparis.fr)

Alexis OUSPENSKY

Tél : 01 40 01 81 44

[aouspensky@operadeparis.fr](mailto:aouspensky@operadeparis.fr)

DMEO (*Dix Mois d'École et d'Opéra*)

[dmeo@operadeparis.fr](mailto:dmeo@operadeparis.fr)

(adresse mail commune)

Cette équipe travaille en lien étroit avec les DAAC des trois académies

## PRÉSENTATION

Depuis la saison 1991-1992, l'Opéra national de Paris a mis en place un programme pédagogique intitulé *Dix Mois d'École et d'Opéra*, en partenariat avec l'Education nationale. Ce partenariat a donné lieu à une convention, signée entre les Académies de Paris, Versailles et Créteil et l'Opéra national de Paris.

*Dix Mois d'École et d'Opéra* s'adresse en priorité aux élèves relevant de l'éducation prioritaire, et qui ont difficilement accès à certaines formes d'art et de culture. Ce programme est fondé sur le partage. Il a pour objectif fondamental de réduire les inégalités des chances, de former des citoyens et de conduire chaque élève sur le chemin de la réussite grâce à l'Opéra national de Paris, avec ses personnels aux savoir-faire techniques et artistiques majeurs qui représentent une centaine de métiers.

Il rassemble 33 classes, soit 900 élèves de 5 à 22 ans, issus d'écoles maternelles, élémentaires, de collèges, de lycées professionnels et technologiques. Il repose sur un contact direct avec les métiers du spectacle, un suivi de relations, d'échanges et d'activités avec le personnel administratif, technique et artistique de l'Opéra national de Paris.

Chaque équipe pédagogique construit avec ses élèves un projet interdisciplinaire liant la classe et l'Opéra, fixe des objectifs de formation permettant de mettre en jeu diverses compétences à partir des activités proposées essentiellement au sein des deux théâtres. Le projet pédagogique s'articule autour de différentes visites, études, rencontres et travaux effectués à Garnier et à Bastille, en appui sur la Saison en cours. Intégré à la scolarité pendant deux années, il répond aux attentes des équipes pédagogiques, s'adapte au profil spécifique de la classe et enrichit le parcours de chaque élève.

Les élèves effectuent 120 visites-rencontres par an, soit environ 8 par classe, et assistent à plusieurs spectacles de ballet et d'opéra, en représentation ou en répétition. Toutes les équipes pédagogiques qui le souhaitent ont la possibilité de mettre en place des ateliers de pratique artistique dans des domaines comme le chant, la danse, le théâtre, en lien avec leurs projets *Dix Mois d'École et d'Opéra*. Certaines classes dotées d'ateliers de pratique artistique sont retenues pour préparer et présenter un spectacle à l'amphithéâtre Bastille.

Ce programme, en constante évolution, a pour objectifs prioritaires de susciter dans les établissements scolaires l'émergence de projets nouveaux avec des structures culturelles de proximité, de faire évoluer les méthodes pédagogiques et d'enrichir relations et pratiques.

La publication d'un journal, la réalisation d'expositions, la présentation à l'Amphithéâtre de l'Opéra Bastille d'un spectacle rassemblant environ 120 élèves, le développement de nouveaux projets comme le projet d'Ouverture nationale de 2014 avec le spectacle *14+18* ou le deuxième festival « 1, 2, 3, Opéra » en Juin 2015, marquent le programme : celui-ci redonne ainsi le goût d'apprendre aux élèves, stimule leur curiosité intellectuelle, encourage leur ambition professionnelle.

Depuis 1996, des actions envers les familles se développent afin que les parents soient de plus en plus impliqués dans le projet Opéra et la scolarité de leurs enfants.

Ce programme est conduit en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale représenté par les académies de Paris, Versailles, Créteil, et bénéficie du soutien exceptionnel du Ministère de la Culture, de La Fondation ENGIE, et de la Eloise Susanna Gale Foundation, ainsi que de la Fondation d'entreprise Total, de la Fondation SNCF, de Barden et Flavia Gale, de Claude et Tuulikki Janssen, de Philippe et Karine Journo / Compagnie de Phalsbourg, de Sabine Masquelier, de l'Arop, du Cercle Carpeaux, des donateurs de la matinée « Rêve d'enfants » sans oublier le soutien des municipalités et la générosité des personnels de l'Opéra national de Paris.

# FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

## 1. Conditions d'accès au programme *Dix Mois d'École et d'Opéra*

- ✓ Être un établissement scolaire s'inscrivant dans un réseau d'éducation prioritaire ou assimilé, ou éloigné de l'art et de la culture.
- ✓ Former une équipe pédagogique s'engageant à travailler en interdisciplinarité avec pour support l'Opéra national de Paris.
- ✓ Signature de la charte *Dix Mois d'École et d'Opéra* par les chefs d'établissements et les professeurs coordinateurs au moment de la candidature.

## 2. Etapes préliminaires

- ✓ Avant le dépôt de la candidature, les responsables du programme ainsi que les conseillers des DAAC de chaque académie sont à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.
- ✓ En avril : réunion du Comité de Pilotage qui statue sur les classes intégrant le programme pour les deux saisons suivantes.
- ✓ En mai : stage de 3 jours à l'Opéra national de Paris destiné aux équipes retenues.
- ✓ En septembre : intégration des professeurs nouvellement nommés par une demi-journée particulière de formation

## 3. Les étapes du programme

### Les réunions

- ✓ Dès la rentrée de septembre, la première réunion à l'Opéra national de Paris rassemble dans un premier temps les chefs d'établissements et les équipes pédagogiques impliqués dans le programme.
- ✓ Au cours de l'année, 5 réunions sont organisées le mercredi.
- ✓ Equipes pédagogiques et élèves construisent leur projet.

### Les projets des classes

- ✓ Ils s'enracinent dans toutes les découvertes proposées autour de l'Opéra, et permettent aux élèves de développer des parcours originaux interdisciplinaires. Au cœur de ces parcours, chaque élève est amené à exprimer de manière personnelle émotions et réflexions.
- ✓ En novembre, les équipes pédagogiques se retrouvent au Studio Bastille pour présenter leurs projets\* qui sont ensuite regroupés et mis en valeur dans le *Carnet d'Opéra*, destiné à une large diffusion auprès de tous les acteurs et partenaires.

\* Chaque projet pédagogique peut susciter l'émergence de projets inter-établissements.

## Les ateliers de pratique artistique

- ✓ Les équipes pédagogiques qui souhaitent enrichir leurs projets en offrant aux élèves la possibilité d'approfondir la dimension artistique mettent en place avec le soutien de l'Opéra des ateliers de pratique artistique dans des domaines variés : théâtre, danse, chant, réalisation de documentaires, arts appliqués ...
- ✓ Dans cette perspective, en accord avec l'équipe *Dix Mois d'École et d'Opéra* et avec les délégations académiques à l'action culturelle (DAAC, Rectorats), les équipes pédagogiques sollicitent des artistes qui proposent une pratique en articulation avec leur projet et si possible en lien avec une structure culturelle de proximité. Cette pratique artistique sensible contribue pleinement à l'appropriation des projets par les élèves. Il est alors indispensable que les chefs d'établissements prévoient dans l'emploi du temps des professeurs concernés un créneau horaire dédié à la pratique artistique.

NB : les stages de formation dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle proposés par les DAAC sont fortement recommandés aux enseignants.

## Les visites

- ✓ De septembre à janvier, les élèves visitent l'Opéra Bastille et le Palais Garnier, deux établissements culturels complémentaires. C'est pour eux une première étape importante de leur parcours.
- ✓ Une visite du Palais Garnier est proposée aux familles et aux personnels des établissements, ainsi qu'une rencontre privilégiée avec le responsable du service Couture de l'Opéra Garnier (soit 1 samedi et 1 mercredi par académie)

## Les rencontres avec les professionnels

- ✓ Dès le mois de novembre, les classes sont divisées en petits groupes d'élèves pour les rencontres avec les différents professionnels de l'Opéra. Toutes les rencontres sont préparées en classe afin que l'échange soit nourri de questionnements puis font l'objet d'un réinvestissement à l'intérieur des cours. Les élèves découvrent les métiers techniques, artisanaux, administratifs et artistiques de l'Opéra national de Paris, approfondissant ainsi une réflexion sur la transmission des savoir-faire.

## Les spectacles

- ✓ Tous les élèves du programme assistent au minimum à un opéra et à un ballet dans l'année ou à des répétitions de spectacles lyriques et chorégraphiques.
- ✓ Ils sont également invités avec leurs familles aux spectacles de *Dix Mois d'École et d'Opéra* à l'amphithéâtre de l'Opéra Bastille.

## Le Journal

Les élèves sont invités à exprimer et à partager leur ressenti, leurs émotions, leurs réflexions nées de leur parcours dans les pages du Journal de *Dix Mois d'École et d'Opéra*.

- ✓ Courant mars, les équipes pédagogiques présentent et remettent les productions des élèves.
- ✓ Mai/Juin : Parution du Journal de *Dix Mois d'École et d'Opéra* édité à 6000 exemplaires et diffusé auprès des familles, des établissements scolaires, des personnels de l'Opéra national de Paris, des municipalités, des partenaires ...

## La présentation des travaux d'élèves

- ✓ **Mai / juin**, les élèves présentent spectacles, expositions, documentaires, maquettes et autres ouvrages dans les établissements scolaires ou dans les structures culturelles de proximité. Ces temps forts publics représentent pour les élèves ouverture et valorisation.

## Les évaluations

- ✓ Chaque élève est évalué tout au long de son parcours par l'équipe pédagogique qui prend en compte les progrès et l'investissement des élèves, lesquels sont également amenés à s'auto-évaluer. Les appréciations, au terme de chaque période, sont accompagnées d'un bilan chiffré et rédigé sur le modèle transmis à l'équipe pédagogique puis remis aux responsables du programme *Dix Mois d'École et d'Opéra* en fin d'année scolaire. La pertinence des différentes composantes du programme par rapport aux objectifs fixés peut ainsi être suivie et contribue à l'analyse et au développement du programme.

---

### Contacts DAAC pour retourner une copie du dossier

#### Paris :

Annie Massini  
[annie.massini@ac-paris.fr](mailto:annie.massini@ac-paris.fr)  
Délégation Académique aux Arts et à la Culture  
Rectorat de Paris  
12 Boulevard d'Indochine,  
75019 Paris

#### Versailles :

Jacques Bret <a href="mailto:jacques.bret@ac-versailles.fr">jacques.bret@ac-versailles.fr</a>	Amandine Barrier-Dalmon <a href="mailto:Amandine.Barrier-Dalmon@ac-versailles.fr">Amandine.Barrier-Dalmon@ac-versailles.fr</a>
Délégation académique à l'action culturelle 3, bd de Lesseps 78017 Versailles cedex	

#### Créteil :

Yves Guinchat  
[yves.guinchat@ac-creteil.fr](mailto:yves.guinchat@ac-creteil.fr)  
Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle  
Rectorat de Créteil  
4, rue Georges Enesco  
94010 Créteil Cedex

## CHARTRE DU PROGRAMME *DIX MOIS D'ÉCOLE ET D'OPÉRA*

- La durée de participation au programme *Dix Mois d'École et d'Opéra* est fixée à 2 ans et doit concerner la même classe et la même équipe pédagogique pendant les 2 années.
- Aucune classe d'examen ne peut être inscrite dans le programme la première année.
- Le règlement intérieur de l'établissement scolaire s'impose à toutes les activités menées dans le cadre de ce programme pédagogique, quel que soit le lieu et quelle que soit la structure où se déroule cette activité.
- Le programme *Dix Mois d'École et d'Opéra* s'inscrit au cœur de l'acte éducatif, il est intimement lié à la démarche pédagogique et concerne toutes les disciplines. Il vise, par un contact suivi avec les métiers du théâtre et la création artistique, à rendre l'acquisition des savoirs concrète et vivante. Il implique une équipe pédagogique soudée qui accepte de travailler en commun autour d'un projet original.
- Le projet pédagogique s'inscrit dans le projet d'établissement.
- La structure scolaire doit être souple et adaptée, autant que faire se peut, à la nécessité pédagogique.
- Chaque classe impliquée dans le programme *Dix Mois d'École et d'Opéra* doit pouvoir exercer un rayonnement sur l'ensemble de l'établissement, au moyen de productions diverses susceptibles de fédérer tous les élèves de l'établissement.
- Le coordonnateur et 2 professeurs au minimum de chaque équipe participent à un stage de découverte de 3 jours en mai.
- Dès l'entrée dans le programme, les équipes pédagogiques réinvestissent progressivement leur projet avec leur classe dans les structures artistiques et culturelles de proximité.
- Le projet implique une réflexion de l'équipe pédagogique sur de nouveaux modes d'évaluation prenant en compte les progrès et l'investissement des élèves.
- Les équipes pédagogiques s'engagent à transmettre à *Dix Mois d'École et d'Opéra* en temps voulu les bilans et évaluations attendus.
- Chaque équipe inscrite dans le programme participe avec ses élèves à la rédaction du journal de *Dix mois d'École et d'Opéra* dont la parution est prévue au mois de juin.
- Les différentes activités entreprises à l'Opéra et à l'École donnent naissance à des productions d'élèves présentées par les élèves eux-mêmes sous forme, par exemple, d'expositions, de spectacles, de films, de photos... - aux différentes équipes pédagogiques, aux élèves des établissements scolaires, à leurs parents, aux personnels de l'Opéra et aux différents partenaires des structures de proximité. Toutes ces productions sont susceptibles d'être valorisées par *Dix Mois d'École et d'Opéra* sur différents supports
- Par respect pour le travail des professionnels et des élèves qu'ils reçoivent, les spectacles, visites et rencontres doivent faire l'objet d'une préparation puis d'un réinvestissement à l'intérieur des cours sous forme orale et écrite. Il est toujours préférable de reporter une activité insuffisamment préparée. Il est indispensable qu'au cours des deux années du programme tous les élèves soient sensibilisés à l'importance de chaque temps fort dans le cadre des projets.
- La non-constitution d'une équipe pédagogique ne permet pas le maintien de l'établissement dans le programme *Dix Mois d'École et d'Opéra*.
- La présence aux 5 réunions programmées dans l'année est obligatoire (chaque établissement doit impérativement être représenté).  
**Septembre** - 1<sup>ère</sup> réunion : Journée d'intégration interacadémique. Présentation de l'équipe de *Dix Mois d'École et d'Opéra* et des nouvelles équipes pédagogiques. Structure et fonctionnement du programme. Réponses aux questions des participants.  
 - ½ journée d'intégration pour les nouveaux entrants qui n'ont pas fait le stage de découverte du mois de mai.  
**Novembre** - 2<sup>ème</sup> réunion : Présentation des projets de toutes les classes par académie, sur 3 matinées, par les professeurs coordinateurs en lien avec les équipes pédagogiques.  
**Janvier** - 3<sup>ème</sup> réunion : Bilan d'étape. Rencontre plénière interacadémique (point sur les travaux des élèves et sur les APA).  
**Mars** - 4<sup>ème</sup> réunion : Remise des productions d'élèves pour le Journal de *Dix Mois d'École et d'Opéra*.  
**Mai / Juin** - 5<sup>ème</sup> réunion : Réunion Bilan annuel interacadémique.
- Dans l'académie de Versailles, la participation de l'établissement à ce programme doit être recensé dans l'application ADAGE.

**LE NON-RESPECT DE CETTE CHARTE PEUT REMETTRE EN QUESTION, APRES AVIS DU COMITÉ DE PILOTAGE, LA PARTICIPATION DE L'ETABLISSEMENT AU PROGRAMME.**

A \_\_\_\_\_ ,  
 Vu et pris connaissance.  
 Signature du coordinateur de l'équipe pédagogique :

le : \_\_\_\_\_  
 Signature et cachet du chef d'établissement

# DIX MOIS D'ÉCOLE ET D'OPÉRA

## FICHE DE CANDIDATURE ANNÉES SCOLAIRES 2019 - 2020 et 2020 - 2021

**A renvoyer avant le 21 mars 2019**

- **Un exemplaire aux responsables de *Dix Mois d'École et d'Opéra***
- **Un exemplaire à la DAAC de l'académie concernée (coordonnées en page 6)**

**ACADEMIE :**

**DATE DE LA DEMANDE :**

**+ JOINDRE UNE LETTRE DE MOTIVATION  
+CHARTRE SIGNÉE**

**ETABLISSEMENT :**

**ADRESSE :**

**TELEPHONE :**

**FAX :**

**COURRIEL :**

**CHEF D'ETABLISSEMENT**

**TITRE** (Proviseur, Principal, Directeur) :

**NOM, PRENOM :**

**ADJOINT :**

**ENSEIGNANT COORDINATEUR** (nom, prénom, discipline):

ADRESSE :

TELEPHONE PERSONNEL :

COURRIEL ACADÉMIQUE :

**CLASSE PREVUE :**

**EFFECTIF:**

**La même classe et la même équipe pédagogique doivent rester 2 ans dans le programme**

### **ENSEIGNANTS COMPOSANT L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

**L'équipe complète de la classe est indispensable (sur papier libre à joindre)**

Noms, prénoms, disciplines, coordonnées téléphoniques et courriels académiques :

**Date, signature du chef d'établissement et cachet**

**DIX MOIS D'ÉCOLE ET D'OPÉRA**

Opéra Bastille, 120 rue de Lyon, 75012 Paris

Tél : 01 40 01 20 61 ou 20 96 ou 81 44

Contacts : Claire Blettery, Dominique Laudet, Alexis Ouspensky

Mail : [dmeo@operadeparis.fr](mailto:dmeo@operadeparis.fr)